

TITRE

N° CE18

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2024

PROLONGER LA DÉROGATION D'USAGE DES TITRES RESTAURANT POUR TOUT
PRODUIT ALIMENTAIRE - (N° 532)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE18

présenté par

Mme Olivia Grégoire, M. Fugit, M. Travert et Mme Marsaud

TITRE

Au titre de la proposition de loi, substituer au mot :

« prolonger »

le mot :

« pérenniser ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement de coordination tire les conséquences de l'amendement qui vise à pérenniser le dispositif exceptionnel permettant d'acheter des denrées alimentaires non-immédiatement consommables à l'aide de titres-restaurants.